



Gestion CMEQ – Message important : La CCQ modifie certains taux d'équipement de sécurité à compter du 30 avril 2023

La CCQ nous avise que certains taux relatifs à l'indemnité pour équipement de sécurité sont problématiques suite à la mise à jour des taux effectuée précédemment pour le rapport mensuel de mai 2023. Ces nouveaux taux, qui touchent principalement le secteur Génie civil et voirie pour plusieurs métiers dont l'électricien, seront inclus dans la prochaine version de Gestion CMEQ (2021.235.162 (235.1)) disponible à compter de lundi le 15 mai 2023.

Les nouveaux taux seront en vigueur, dans Gestion CMEQ, à compter du dimanche 7 mai (pour la saisie des payes de la semaine se terminant le 13 mai 2023), afin de ne pas créer d'incohérence si une paye de la semaine se terminant le 6 mai 2023 venait à être ouverte de nouveau suite à la nouvelle version.

Si vous avez déjà débuté la saisie des payes de la semaine se terminant le 13 mai 2023, vous devrez procéder à une actualisation de vos données afin de vous assurer d'utiliser les bons taux. De plus, assurez-vous que tous les postes opérant le logiciel Gestion CMEQ soient en mesure de télécharger cette version avant la production de la paye de la semaine se terminant le 13 mai 2023.

Pour toutes questions en lien avec Gestion CMEQ, n'hésitez pas à communiquer avec les conseillers par téléphone au 514 738-2184 / 1 800 361-9061, option 4 ou par courriel à support@cmeq.org afin qu'ils puissent vous guider pour résoudre le problème.

L'équipe de Gestion CMEQ



5925, boulevard Décarie
Montréal (Québec) H3W 3C9
T : 514 738-2184 + 1 800 361-9061
F : 514 738-2192 + 1 888 390-2637
www.cmeq.org



This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Corporation des maîtres électriciens du Québec - 5925 Boul Décarie - Montréal, QC H3W 3C9 - Canada